

Exercice illégal :

Evolution et involution!

Cette année a marqué un net ralentissement de la constatation d'exercice illégal dans le Maine et Loire

Nous sommes passé de **42 infractions** notifiées à seulement **12**.

Cela ne veut pas forcement dire que les illégaux sont moins nombreux mais qu'ils sont moins voyants...

Une **plainte ordinale** a cependant abouti envers trois confrères qui avaient employé une praticienne non encore diplômée en France. Etant donné les circonstances le Conseil avait souhaité une peine de principe ; il a été entendu par la Chambre Disciplinaire Régionale de Première Instance.

Simultanément une plainte déposée en justice contre un magnétiseur-masseur d'Angers a été commuée par le juge d'instruction en attouchements sur mineurs et va prochainement être jugée.

Une autre plainte pour **usurpation de titre** a été déposée et son instruction est gérée par la gendarmerie de St Macaire en Mauges.

Le **SRPJ d'Angers** a pris contact avec nous dans le cadre d'une instruction de plainte pour **proxénétisme au sein d'un salon de massage** à Cholet (que nous avions déjà contacté pour publicité l'an dernier).

Des courriers vers les mairies de La

Membrolle, Plessis Macé, La Meignanne, Brissac, Turquant ont été envoyés pour dénoncer des publicités faites par ces municipalités à des illégaux ou a des ostéopathes non professionnels de santé rangés abusivement dans cette catégorie.

Un des rôles de l'Ordre est d'assurer la sauvegarde de notre profession et même si nous ne sommes pas toujours suivis par les juges, il nous faut assurer cette mission pour éviter que les illégaux ne viennent nous narguer à grands coups de publicités.

Commission contrats:

Mission accomplie!

Le **5 novembre 2010**, le délai des deux ans à partir de la parution du Code de déontologie expirait.

La Commission Contrats s'était donnée cette limite pour avoir examiné la totalité des contrats qui lui avaient été transmis notamment lors de l'inscription des praticiens.

Certains départements n'ont pas fait ce choix, préférant attendre passivement que chacun fasse volontairement l'analyse de ses contrats.

Il nous a semblé plus pédagogique et plus utile d'étudier les **775 contrats** dont 224 rédigés en 2010 et de réclamer début juillet aux **225 professionnels** qui n'avaient rien transmis de bien vouloir vérifier s'ils ne les avaient pas cachés dans leurs tiroirs.

C'est donc chose faite et maintenant, il nous suffit de traiter le flot continu des nouveaux contrats.

Ceux-ci sont d'abord débroussaillés par la juriste ordinale et soumis en cas de difficulté à la commission mensuelle (70% ne présentent aucune remarque). Un courrier est adressé dans le délai légal de 30 jours maximum après réception.

Nous vous rappelons que <u>tous</u> <u>les contrats</u> ayant trait à votre exercice doivent être validés par le Conseil et donc doivent nous être transmis

individuellement: remplacement, assistanat, contrat de travail et convention d'exercice avec une structure mais aussi bail, leasing etc...

Exonérations:

Attention aux dates!

Au jour d'impression de ce bulletin le **Conseil du Maine et Loire** ne connait pas encore les régles de l'exonération pour les cotisations de 2011, qui sont du ressort du Conseil National. Celles-ci vous seront probablement communiquées lors de l'appel à cotisation, qui pour être conforme à la loi HPST vous sera adressé en début d'année ; la cotisation doit être réglée avant la fin du premier trimestre. Mais nous insistons pour que vous respectiez bien les délais pour les demandes

d'exonération car toute demande hors délais ne peut être prise en considération et ce malgrè notre bonne volonté





Entrants au Tableau par transfert

(par ordre d'inscription)

M^{lle} GUEDON Carine, diplômée de Poitiers en 2008 en provenance de Vendée.

M^{lle} BATARDIERE Céline, diplômée de Paris en 2006, en provenance de Loire Atlantique.

M. PELTIER Jean, diplômé de Nantes en 2008, en provenance de l'Isère. M^{le} NAVEZ Hélène, diplômée de Poitiers en 2009, en provenance de la Vienne.

M. PAVY Cyrille, diplômé de Nantes en 1998, en provenance de la Corse . M^{le} CARTIER Mylène, diplômée de Nantes en 2008, en provenance du Rhône.

M. HAMEL Clément, diplômé de Berck en 2008, en provenance de Guyane. M^{lle} MINGOT Emilie, diplômée de Berck en 2008, en provenance de Guyane.

M. MAZEAUD Adrien, diplômé d'Alençon en 2010, en provenance du Loire et Cher.

M^{lle} NOYER Clémence, diplômée de Nantes en 2009, en provenance de Vendée.

M^{lle} RANHEARD Géraldine, diplômée de Paris en 2009, en provenance de la Gironde.

M. SALOU Yann, diplômé de Nantes en 2010, en provenance de Loire Atlantique.

M. METIVIER Pierre, diplômé de Paris en 2010, en provenance des Deux-Sèvres.

Inscriptions au Tableau

(par ordre d'inscription)

M^{me} GUILBAULT Tatiana, diplômée de Paris en 1968.

M^{me} MAILLET-KERDAT Michelle, diplômée de Paris en 1982. M^{me} STACZKIEWICZ Eliszabieta, diplômée en Pologne en 2006. M^{me} JANUS Elzbieta, diplômée en Pologne en 2008. M. MARTIN Vincent, diplômé en

Espagne en 2009.

M. SAUVAGEOT Florian, diplômé de Nantes en 2010.

M^{lle} GRELET Vanessa, diplômée de Rennes en 2010.

M^{lle} VICQUENAULT Estelle, diplômée de Nantes en 2010.

M^{lle} FROUIN Amélie, diplômée de Rennes en 2010.

M^{lle} VASILE D. lonela, diplômée en Roumanie en 2000.

